



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 05/11/2025

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	part à la
11	Délibération
10	07

L'an deux mille vingt-cinq et le 05 novembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS.

Absents : Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Date de la Convocation : 14/10/2025

Date d'affichage : 14/10/2025

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX 2026 DE_2025_62

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'étant donné le niveau des loyers pratiqués sur la commune, il serait opportun de bloquer les révisions pour l'année 2026 afin d'éviter qu'ils n'atteignent des montants trop élevés. Cette disposition ne s'appliquerait pas aux nouveaux contrats de location ni aux baux commerciaux en cours et à venir.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, DECIDE de bloquer les révisions des loyers relatifs aux baux d'habitation en cours et de reconsidérer la révision de ces loyers en fin d'année 2026 pour l'année 2027.

Vote : Pour : 07 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,
Le Maire
Jean-Louis BESSIERE

Acte rendu exécutoire par
- Publication le 10/11/2025
- Transmission au contrôle de légalité le 10/11/2025